

L'autonomie explique le flou

François Biltgen s'explique sur le manque de détails dans le programme gouvernemental concernant l'enseignement supérieur et la recherche.

Si le programme gouvernemental ne contient pas de plan pour l'enseignement supérieur et la recherche, c'est que les ministres ont voulu préserver l'autonomie des chercheurs.

*De notre journaliste
Olivier Landini*

C'est certainement et avant tout pour répondre à ses détracteurs que le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, François Biltgen, avait hier invité la presse.

À l'ordre du jour: le programme gouvernemental. Un programme jugé en effet par beaucoup d'obser-

vateurs comme bien trop flou sur le sujet. À en croire le ministre, il s'agit là pourtant d'une nécessité quand il est question d'enseignement supérieur et de recherche. Il s'agit tout simplement de préserver l'autonomie des chercheurs. **«Il nous paraît important que les orientations ne soient pas ordonnées du haut vers**

le bas. Elles doivent en effet être coordonnées entre les différents acteurs. Et cela explique pourquoi on n'en retrouve pas toujours tous les détails dans le programme gouvernemental», expliquait hier François Biltgen.

Les domaines de recherche prioritaires retenus par le gouvernement sont bien restés ceux fixés en 2007: développement et performance des systèmes financiers, services d'affaires de plus haute qualité et plus productifs, sécurité d'information et gestion fiduciaire, gestion durable des ressources d'eau, marché du travail, exigences éducatives et protection sociale, langues, diversité et intégration, matériaux, surfaces fonctionnelles et intelligentes et maladies liées au vieillissement. Il s'agit là des grandes lignes tracées par le gouvernement et dont les perspectives sont jugées intéressantes pour le Luxembourg. Quant aux modalités, le ministre assure vouloir laisser à l'université et aux CRP, une certaine liberté d'action. Ces derniers présenteront d'ailleurs dans ce contexte au Comité supérieur de la recherche et de l'innovation, leur plan quadriennal en janvier.



➤ *Et la recherche fondamentale*

François Biltgen a hier longtemps insisté sur cette notion d'autonomie (financière, organisationnelle et scientifique) dans le cadre de la recherche. «**On ne peut pas empêcher un chercheur de chercher quelque chose**», a-t-il assuré, tout en pointant par là la Chambre de commerce notamment, qui lui reprocherait de ne pas être assez directif avec l'université et les CRP en question.

Le ministre a également assuré que la recherche fondamentale ne serait pas - même en temps de crise - négligée en faveur de la recherche appliquée. Ce serait là d'ailleurs la pire des erreurs à faire en temps de crise a assuré François Biltgen. Le ministre estime en effet qu'il doit exister un équilibre entre les deux volets de la recherche et se félicite dans ce contexte de la création du complexe Bio Tech qui illustre parfaitement sa vision en la matière. Ce dernier allie en effet derrière la Bio Bank, une recherche appliquée (sur le cancer du poumon) et une recherche fondamentale (à l'université avec notamment cette année, la création d'un Master en System Biology).